

Image not found or type unknown



Apprenti coiffeuse horaire

Par **Alalag**, le **24/09/2021** à **16:14**

Bonjour

Ma fille vient de commencer un contrat d'apprentissage pour un CAP coiffure

Il arrive régulièrement qu'elle fasse 10h30 12h30 14h30 19h30 or de manière récurrente la patronne ferme le salon à 19h pour manque de clients et demande à ma fille de récupérer la demi-heure le lendemain ce qui lui fait plus de 5h voir 5h30 d'affilée sans pause a-t-elle le droit de lui réclamer cette demi-heure merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **24/09/2021** à **18:00**

Bonjour,

En tout cas, légalement, c'est à partir de 6 h de travail qu'une pause d'au moins 20 mn est obligatoire...